

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
21/05/2024

Date d'affichage
21/05/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme YVAI NURDIN Adeline

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme ROCHAIS Marie-Odile

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D03_05_2024

Objet : D03_05_2024 ACQUISITION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE LA POMMERAIE SUR SEVRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à l'occasion d'une cession immobilière, il est apparu nécessaire de procéder à des acquisitions afin de formaliser un chemin communal passant du lotissement des vignes à la zone industrielle Val de Sèvre sur la commune déléguée de La Pommeraie sur Sèvre.

Les parcelles concernées sont les suivantes : A 2516 (26 m²), A 2519 (81 m²), A 2522 (174 m²), A 2520 (137 m²) et A 2517 (155 m²). Elles appartiennent aux conjoints Bourseau qui proposent de les vendre à la collectivité au prix de 463,25 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter cette proposition et de l'autoriser à signer l'acte notarié correspondant.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Catherine LUMINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY